

Conclusion.

Par l'enchaînement des faits historiques qui précèdent, je crois devoir conclure que le lieu où devait se trouver la Chapelle qui couvrait le *Sépulcre particulier* de Champlain est certainement l'endroit que je désigne: le Cimetière de la Montagne

Il n'y a pas de description à faire de ce tombeau maintenant disparu, mais la découverte faite de cette Tombe lors de la démolition des fondations de l'ancienne demeure épiscopale, dans un endroit qui avait servi de premier cimetière, doit certainement nous porter à croire que c'est bien là que se trouvait le *Tombeau de Champlain!*

Un fait important qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que ceux qui n'accepteraient point cette interprétation des renseignements pourront bien placer où ils voudront cette *Chapelle de Champlain*, mais il faut qu'ils donnent à cette chapelle un Tombeau à abriter! Tant qu'ils n'auront pas trouvé cette Tombe, je devrai paraître plus près de la vérité historique, parce que, encore cette fois, j'ai un *Sépulcre* à offrir à la *Chapelle de Champlain!*

En terminant, je crois devoir dire, avec le Dr Dionne, que le vieux Québec, la ville que Champlain chérissait par-dessus tout, a failli à son devoir en n'élevant pas à la mémoire de son fondateur et premier gouverneur un monument digne de lui et de son œuvre.

Je suis allé visiter, ces jours derniers, le site de cet ancien cimetière, et je trouverais très convenable ce lieu pour y élever un semblable monument, qui se trouverait ainsi placé sur un gazon splendide ayant vue sur le fleuve, en dehors du mur actuel des fortifications, et sur le terrain même probable du lieu de sa sépulture.

Qu'on y réfléchisse!

STANISLAS DRAPEAU.

Ottawa, 20 mai. 1880.